

DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE POUR REFUGIE

Cadre réservé à l'administration

N° DE TITRE DE VOYAGE.....

VALABLE DU AU

DEMANDEUR

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'EPOUSE :

PRENOMS :

SEXE :

M

F

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

TAILLE :

COULEUR DES YEUX :

PAYS EXCLUS :

ADRESSE : N° et VOIE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

Fait à le

Signature du demandeur :

Signature du père et de la mère (si le demandeur est mineur) :

PHOTO

Titre remis à :

M.....

Fait à Le.....

Signature

Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau Code pénal.

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
pour la demande de titre de voyage pour étranger
(Titre de voyage pour réfugié/Titre de voyage pour apatride/Titre
d'identité et de voyage)

Demande faite par un majeur

- . justificatif de domicile récent ou certificat d'hébergement accompagné d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile récent de l'hébergeant
- . photocopie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à l'adresse conforme au justificatif de domicile
- . 2 photographies d'identité récentes, conformes à la réglementation en vigueur (format passeport)
- . remise de l'ancien titre de voyage (s'il s'agit d'un renouvellement)
- . déclaration officielle en cas de perte ou de vol
- . un timbre fiscal dématérialisé à remettre à la remise du titre de voyage (45€ pour TVE de 5 ans, 40€ pour un TVE de 4 ans, 15€ pour un TVE d'1 an)

Demande faite par un mineur

- . preuve que l'intéressé est sous la protection de l'OFPRA (décision OFPRA/CNDA ou certificat de naissance)
- . photocopie recto-verso des titres de séjour en cours de validité, des parents
- . photocopie recto-verso du DCEM (document de circulation) ou TIR (titre d'identité républicain), en cours de validité et à l'adresse conforme au justificatif de domicile
- . preuve de filiation (acte de naissance ou certificat de naissance)
- . accord écrit des deux parents pour la délivrance du titre
- . justificatif de domicile récent des deux parents ou certificat d'hébergement accompagné d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile récent de l'hébergeant
- . 2 photographies d'identité récentes conformes à la réglementation en vigueur (format passeport)
- . un timbre fiscal dématérialisé à remettre à la remise du titre de voyage (45€ pour TVE de 5 ans, 40€ pour un TVE de 4 ans, 15€ pour un TVE d'1 an)
- . remise de l'ancien titre de voyage (s'il s'agit d'un renouvellement)